



De :	Nicolas JULIEN	Réf. : FLA-25-04	Date : 27/02/2025
Produits :	Extincteurs : Etude de conformité N4		
Objet :	Création de code Article W10568 : Etude de conformité N4 selon le référentiel APSAD R4		

Mesdames, Messieurs,

La déclaration de conformité N4 selon le référentiel APSAD R4 est une démarche volontaire de nos clients et est très souvent demandée dans les clauses des contrats d'assurance sans pour autant que ces derniers le sachent.

Malheureusement, ils s'aperçoivent très régulièrement de cela après un sinistre, pouvant mettre à mal la réputation de CHUBB France pour défaut de conseil.

Notre certification APSAD-NF Service est l'ADN de notre métier, nous devons la valoriser et assurer notre devoir de conseil auprès de nos clients et nous devons en être fier. Dans le cadre de notre certification, nous devons également assurer un suivi des études de conformité N4 vendu à nos clients jusqu'à la délivrance de la déclaration de conformité. C'est pourquoi, la Direction Protection Incendie et la Direction Qualité ont pris la décision de créer un code spécifique **qui doit obligatoirement figurer sur tous les devis où nous réaliserons une étude de conformité**. Ceci permettra de suivre la réalisation des devis d'installation d'extincteurs en vue de la délivrance d'un N4.

W10568 : Etude de conformité N4 selon le référentiel APSAD R4

Ce qui change :

- Ce code devra être appliqué à tous les devis en vue de la délivrance d'un N4 initial ou de renouvellement (pas de code = pas de délivrance de déclaration N4 par le service conformité)
- Vous êtes libres de fixer le coût de votre étude selon le profil de votre client (TAPLA = 0€)
- **1 étude = Quantité 1 - montant HT = choix du commercial. Vous pouvez raisonner en nombre d'heures passées ou en superficie**
- Un dossier d'étude incomplet sera renvoyé au commercial pour mise à niveau (absence d'info, manque document, ...)

Ce qui ne change pas :

- Le dossier d'étude complet devra être transmis au service conformité dans un délai de **3 mois maximum**

Liste des documents

- IMPR-3156 : Trames pour croquis/plan A4-A3
- IMPR-3157 : Cartouches pour plan à remplacer
- IMPR-3158 : Feuilles de zones de bases – ZB / Particulières – ZIP
- IMPR-3159 : Dossier technique R4 (IEM)
- IMPR-3403 : Engagement du client

Nous ferons le point régulièrement sur le nombre de devis transformés et le nombre de N4 délivrés.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos directeurs des ventes ou du service Qualité

Ce process rentre en application à compter du 1^{er} mars 2025.

Emmanuel FROMAGEOT
Responsable National des Ventes

Nicolas JULIEN
Directeur Qualité Adjoint

	FLASH INFO	EXTINCTEURS	Réf. : FLA-25-04	27/02/25	Page 1 / 1
--	------------	-------------	------------------	----------	------------

